Client : Société FUNGCHAL, tenir la comptabilité de décembre 2019, selon relevé.

Soldes à nouveau :

* Caisse : 2'000.-
* Banque : 12'000.-
* Créances clients / débiteurs : 6'000.- (facture à JOAO)
* Capital : 12'000.-
* Dettes fournisseurs : 8'000.- (facture de MICHEL : 5'000.- + facture de SYLVIE : 3'000.- )

*L’écriture 1 est à saisir le 1er décembre 2019, l’écriture 2 le 2 décembre… et ainsi de suite.*

1. Achat de marchandise à crédit, pour CHF 1'200.- (montant hors taxe, tva à 7.7%)
2. Vente de marchandise en espèces, pour CHF 5'000.- (montant tva comprise, à 7.7%)
3. Ventes de marchandise à crédit, pour CHF 1'200.- (montant hors taxe, tva à 7.7%)
4. JOAO paie sa facture, déjà comptabilisée, en espèces.
5. Paiement d’une facture de téléphone non comptabilisée, en espèces, pour CHF 450.- (tva comprise à 7.7%)
6. Comptabilisation d’une prime d’assurance, concernant l’an prochain, pour nos véhicules pour CHF 900.-
7. Versement de CHF 3'000.- en espèces sur le compte bancaire de l’entreprise.
8. Comptabilisation du paiement de de clients (factures comptabilisées) pour CHF 900.-
9. Nous envoyons un rappel à un client, pour une facture impayée (CHF 300.-) et décidons de transférer sa créance dans le compte approprié.
10. Paiement du loyer mensuel, pour CHF 1'000.- par virement bancaire.
11. Paiement du fournisseur MICHEL, par virement bancaire.
12. Nous réclamons (et obtenons) de la fournisseur SYLVIE de reprendre pour CHF 1'000.- de marchandise (montant ttc, incluant une tva de 7.7%), SYLVIE établit une note de crédit à notre attention.
13. Clôturer la TVA
14. Clôturer la comptabilité.